

I

VENDÉMIAIRE AN 1 (SEPTEMBRE 1792).

La *Confiance*, la gabarre de François de Champfleury dit *Vallée le Saumurois*, s'amarra au grand quai de Nantes. Mathurin Stanislas Valette de Champfleury, frère de François, descendit d'un pas franc de l'embarcation, rassembla ses minces bagages, réduits à deux sacs à mains de voyage, et se dirigea à grands pas vers son entrepôt situé à quelques encablures de là, non loin du quai des grands voiliers. Il semblait pressé de retrouver son univers de négoce des grains et vins de la vallée de la Loire. Les quais étaient encombrés de gens qui se faufilaient à travers un enchevêtrement de charrettes, de caisses, de ballots divers et de barriques ; tout un monde de débardeurs, de voyageurs et de curieux allant et venant en tous sens. Mathurin-Stanislas, habitué à ce remue-ménage, sentit pourtant une atmosphère particulière, différente de celle du jour de son départ, une dizaine de jours auparavant.

Ses affaires réglées, il avait quitté Tours avec le chaland de François, lourdement chargé. La Loire, en crue, avait à demi renversé le pont en bois de la ville, la veille de leur départ. Le retour avait été assez rapide à la descente malgré les embâcles charriées par le grand fleuve que les marinières écartaient de leurs longs pieux ferrés. La grande voile carrée était pliée, mais le courant tumultueux en crue était tellement rapide que le patron marinier s'était demandé s'il n'allait pas la remettre pour réduire



LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

l'allure : un comble, le vent étant plein ouest ! Néanmoins le voyage s'était bien passé, sans incidents notables, et avait paru plus court qu'à l'ordinaire à Mathurin, habitué de ses voyages sur le fleuve.

Nantes était habituellement et continuellement animé par le trafic intense du monde des négociants, marchands en tous commerces, qui échangeaient ici avec les grands voiliers en attente de chargement pour les Amériques et les gabarres de la Loire ; pourtant aujourd'hui, à son retour de Touraine où il était allé négocier l'achat de vins et de farines, il ressentait comme un air irrespirable à sa ville, un climat inquiétant, et il hâtait le pas vers ses magasins.

Arrivé à l'entrepôt, deux de ses employés lui racontèrent les dernières nouvelles, peu rassurantes, qui couraient à travers la ville, colportées par les voyageurs qui arrivaient de Paris et fréquentaient les nombreuses hostelleries et auberges des bords de Loire.

Le mécontentement général provenait de diverses formes de revendications non satisfaites. L'arrogance du nouveau pouvoir exécutif mis en place depuis 1789, et le déficit budgétaire de la nation, volontairement sous-estimé par Necker, le chargé des finances de l'État, fomentaient une crise politique qui inquiétait les négociants pour leur commerce. Il faut dire qu'à Nantes, un certain désordre régnait : décrets et contre-décrets se succédaient ; interdictions de circuler librement mécontentaient la bourgeoisie de la ville, pas convaincue du bien-fondé des décisions prises par le *Comité de salut public*, comité mis en place par la *Convention* pour améliorer la vie de tous les Français de la nouvelle République.

Les dernières nouvelles concernaient justement le commerce des négociants. Depuis les pluies de 1787 et les inondations de 1788, c'était maintenant la sécheresse ! La grêle du 13 juillet avait ravagé tout l'ouest, anéantissant la moisson de l'été 1788. Les prix





LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

du négoce des céréales avaient flambé et atteignaient en 1789, le niveau le plus élevé du siècle. Le pain, rare, était devenu cher.

À part les vins, le commerce allait mal. Et celui des blés ne faisait pas défaut. Malgré la bonne récolte de 1790, l'assemblée venait d'interdire leur exportation, mettant à mal les affaires de Mathurin, blés et farines étant l'un des maillons forts de son négoce avec le Nouveau Monde.

Malgré ses soucis, la joie était grande pour Mathurin d'être accueilli par ses deux garçons, Stanislas-François, Jean-Baptiste et sa chère épouse Marie. L'aîné gérait, avec le commis principal, les affaires de leur père pendant ses absences. Quatre ou cinq fois par an, Mathurin devait se rendre à Tours et Orléans par la voie fluviale. Le chemin de Loire n'était pas le plus rapide face aux cochers qui, par la route, assuraient les liaisons entre Nantes et Orléans dans les deux sens, toutes les semaines ; mais le voyage était bien plus convivial et agréable à bord du bateau de François, dit le *Saumurois* – sobriquet sous lequel il était connu de tous les mariniers de par la naissance de son bateau construit dans cette ville –, voiturier par eau, frère et associé de Mathurin Stanislas pour leurs affaires de négoce.

NIVÔSE AN 2 (JANVIER 1793).

La situation de la ville s'était encore détériorée. La disette était devenue un fléau que personne ne comprenait, la récolte de 1792 n'ayant pas été mauvaise, et l'interdiction d'exporter du blé n'avait pas été levée. Où donc avaient été distribués les blés ? Le système révolutionnaire s'inscrivait dans un cycle économique, excitant des tensions sociales et politiques, qui avaient emporté l'Ancien Régime.

La mort du Roi, exécuté par le tribunal révolutionnaire le 21 janvier 1793, avait choqué les esprits. À Nantes comme ailleurs, la Révolution avait fait naître l'espoir d'un changement dans la vie



LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

sociale des personnes et des biens, mais les nouveaux décrets ne paraissaient guère changer les choses.

Les massacres de Paris laissaient craindre des jours futurs maussades et assombrissaient l'esprit des Nantais. Aussi commençait à poindre une écoute intéressée de ceux qui souhaitaient opposer une résistance aux décisions de l'Assemblée Constituante républicaine. Et les nobles avaient entrepris de fuir la ville vers l'Angleterre, terre d'asile pour les émigrés d'opinion royaliste se sentant menacés, avec juste raison d'ailleurs, après ces exécutions ininterrompues à Paris. Certains ne cachaient pas leur horreur de l'exécution du Roi et s'organisaient pour créer une résistance efficace aux pouvoirs républicains.

THERMIDOR AN1 (JUILLET 1793).

Un soir à la maison, Jean-Baptiste et Stanislas, apprirent de leur père qu'à Paris un nouveau *Comité de salut public* venait d'être élu le 10 thermidor. Il est composé de neuf personnes, dont il leur lut la liste : « Jean Bon Saint André, Bertrand Barère, de Vieuzac, Georges Couthon, Jacques Héroult, Louis Saint Just, ... ». Ce dernier était bien connu de Mathurin Stanislas. Il était étonné que cet ami perdu de vue depuis quelques années – à ses yeux quelque'un de calme et d'humain –, fasse partie de ce *Comité* avec les Prieur et Robert Lindet, qui étaient, à ses yeux, des excités notoires ! La liste se complétait avec Maximilien Robespierre et Lazare Carnot, et toutes ces personnalités ne disaient rien de bon à Mathurin par leurs activités créditées d'un certain fanatisme révolutionnaire.

Ce *Comité* n'était en fait qu'une dictature qui, sous le couvert de temps d'exception, voulait rétablir l'ordre et allait faire régner une terreur révolutionnaire. Tout y était prétexte, et le marasme économique gagnant toutes les grandes villes, Nantes n'échappait pas à la règle, justifiant d'un état d'urgence la mise en place par l'assemblée de ce *Comité*. La confiscation des biens du Clergé, puis ceux

LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

des émigrés, avaient excité les insatisfactions des Nantais attachés aux valeurs traditionnelles qui étaient ainsi bousculées. La disette imposée, les cartes de pain, de sucre, de viande et savon, nécessaires pour obtenir ces denrées, avaient rendu la vie insupportable dans la ville. Mathurin, comme il le prévoyait, vit alors ses affaires diminuer comme peau de chagrin ; son mécontentement fut à son comble lorsqu'il apprit que Robespierre, dans un de ses écrits, prétendait : « D'où vient le mal ? Des bourgeois ! »

L'état de négociant, petit noble ou bourgeois, la seule classe sociale élevée qui restait à Nantes, devint la cible des révolutionnaires du *Comité de salut public* et même du petit peuple. Et en ces temps de restriction, la suspicion règnait entre les pauvres jaloux les moins pauvres ! Mathurin et sa famille tentaient de régler leurs affaires et songeaient, eux aussi, à partir à Londres, où des amis de longue date, négociants, s'offraient pour les accueillir.

VENDÉMIAIRE AN 2 (OCTOBRE 1793).

Hélas, ces projets ne verront pas le jour : leurs affaires réglées au mieux de la situation, c'est-à-dire à perte, la situation favorisant la spéculation et les marchands de malheur, la famille de Champfleury ne put partir, car une interdiction de sortir du port fut instituée aux vaisseaux.

Le *Comité* révolutionnaire envoya à Nantes, en cet automne 1793, un représentant de son gouvernement révolutionnaire qui allait se faire connaître comme un sinistre personnage. En effet, le gouvernement de la France, conscient et inquiet des mouvements divers qui agitaient les régions, entre Girondins et Jacobins, décida d'envoyer « en mission » des représentants, chargés d'instituer des *Comités de salut public* pour se substituer aux administrations locales élues en 1792, et devenues suspectes.

Selon les villes et les provinces, ces comités étaient dans la ligne de leur mission gouvernementale et d'autres, dans l'extré-



LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

misme, suivant leurs propres tendances.

Nantes n'aura pas la chance de bénéficier d'un homme au caractère humain, mais d'un être imbu de sa personne, sans aucune considération pour la vie humaine : le citoyen Carrier.

Il n'éprouvait ni haine ni amitié pour personne et était persuadé d'être dans le droit chemin de sa nomination : « Épuré et purger le corps politique de la ville de toutes les mauvaises humeurs qui y circulent contre la république... ». Dès sa mise en place, il institua l'embargo sur les navires à quai ou en partance vers l'extérieur de la France.

Jean-Baptiste Carrier, ancien clerc de notaire, député du Cantal, allait se doter de pouvoirs sans limites. Il allait installer un *Comité de salut public* constitué de 40 miliciens, juges et bourreaux, qui allaient s'acquitter avec zèle de leur mission : « purger » tout ce qu'il y avait dans ce dernier port de la Loire, de nobles, bourgeois ou autres, soupçonnés de malversations envers le pouvoir révolutionnaire.

Il est vrai que dans certaines villes s'y substituaient illégalement des *Comités de sûreté* ; ceux-ci infléchissaient leur politique en fonction de leur position sociale. Aussi cette anarchie présentait-elle une menace, pour le gouvernement de Paris. Pour la pallier, le *Comité* comptait sur ses représentants en mission. Ceux-ci ne feront au contraire qu'accroître les distorsions envers les édiles locaux, en fonction de leur personnalité humaine ou cruelle.

Hélas pour Nantes, Carrier allait appliquer une politique sauvage de répression contre la ville qu'il soupçonnait, à tort ou à raison, de comploter contre la Révolution. Il fit emprisonner, sur simple dénonciation, tout ce qui lui parut représenter un danger pour son ministère !

C'est ainsi qu'un nombre important de personnages de la ville fut emprisonné. Mathurin Stanislas de Champfleury et sa famille, sauf son frère François, en voyage d'affaires à Orléans, furent



LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

arrêtés par la milice de Carrier, à leur domicile, sans comprendre le pourquoi de leur arrestation, et transférés à la prison de Nantes, où ils côtoyèrent des prisonniers vendéens, connus pour leur appartenance à un mouvement de résistance contre le pouvoir, et des prêtres de la ville, réfractaires à l'abjuration de leur foi royaliste et au serment à prêter à la Révolution.

Une épidémie de typhus se déclara à l'intérieur de la prison. Les Nantais étaient affamés et les denrées raréfiées. Carrier jugea superflu de nourrir des prisonniers Vendéens, ennemis à ses yeux, et d'autres, contaminés. Il décida dès lors qu'il était utile de pouvoir réduire les bouches à nourrir pour la « salubrité publique » en les exécutant sans autre forme de procès !

Jean-Baptiste Carrier et ses miliciens trouvèrent un moyen rapide pour cela. Ils firent construire des bateaux dont le fond plat s'ouvrait, une fois arrivé au milieu de l'estuaire. Les survivants à la noyade étaient alors assommés par les rameurs des barques, ou exécutés au fusil par des tireurs restés sur la rive, bien que cette manière de faire déplût à Carrier, « le bruit des fusils résonnant sur les quais le dérangeait !... ». Il écrivit à Paris qu'il organisait des « baptêmes révolutionnaires dans la baignoire nationale, la Loire » ! Plus d'une centaine de personnes furent ainsi exécutées certains jours, par la sinistre milice à ses ordres, sans jugement, malgré que Paris lui réclamât les minutes de ses procès, qu'il se garda bien de faire parvenir ! Pour lui, la situation agitée de la ville justifiait l'absence de procès !

À Nantes, le climat d'insécurité et la peur régnaient dans le peuple. La population était saisie d'épouvante devant ces massacres ; les miliciens firent mourir tout noble, prêtre, bourgeois, homme, femme et enfant, considéré comme suspect de complicité contre la République. Les dénonciations étaient prises au pied de la lettre ! Le nombre de cadavres que le flux ramena dans le fleuve obligea la municipalité à interdire de boire l'eau et de manger



LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

les poissons.

En escale à Nantes, les marinières de Loire assistèrent impuissantes à ces journées sanglantes. Certains cependant cachèrent à bord de leur embarcation quelques survivants au péril de leur propre vie, les quais étant surveillés par la troupe républicaine, qui empêchait toute tentative de fuite, et punissait de mort ceux qui les recueillaient.

Mathurin, Marie et ses fils emprisonnés ne comprenaient pas le motif de leur incarcération, n'appartenant à aucune faction, ligue ou association de comploteurs contre le régime du pouvoir révolutionnaire. Stanislas pensait plutôt, avec Marie sa mère, qu'une dénonciation de négociants concurrents pouvait être à la base de leur arrestation, et ils firent part au père du climat délétère du milieu de leur négoce, et de la jalousie ambiante depuis quelque temps à leur égard. Mathurin, homme juste et droit, ne put se résoudre à partager cette idée. Pourtant, quelle raison pouvait-il y avoir d'autre ? Ils espéraient bien, au cours d'un procès, ou tout au moins de son instruction, apprendre le pourquoi de leur arrestation.

17 VENDÉMAIRE AN 2 (8 OCTOBRE 1793).

Au soir du 17, Mathurin et sa famille furent conduits sur le grand quai, enchaînés avec une cinquantaine d'autres prisonniers. Ils comprirent alors qu'ils ne pourraient pas se justifier, demander justice de ce qui leur arrivait, ne méritant pas d'être là ! Mais il n'y avait plus de justice !

Ils se dirent adieu, conscients de ne pas se revoir et du sort qui les attendait. En prison la rumeur de ce qui se passait au dehors circulait vite. Aussi, s'embrassant, se préparèrent-ils à subir dignement leur calvaire.

Parmi les cris et les larmes des autres membres du groupe, ils firent face aux quolibets de leurs bourreaux. Malgré la peur qui les étreignait et l'horreur de leur situation, ils avaient le cœur serré



LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

de ne plus se revoir dans ce monde, plus que la peur de la mort affreuse qui les attendait dans l'eau glauque du port. Poussés sans ménagements dans une barque, ils réussirent miraculeusement à détacher en partie les cordes qui les liaient aux autres.

Arrivés au milieu de l'estuaire, ils furent précipités dans l'eau glacée. Remontant à la surface, à travers leur vision brouillée par l'eau, ils semblèrent voir et entendre le battement des rames qui frappaient sur les têtes et les gerbes d'eau qui les entourait. La gorge remplie d'eau, Jean-Baptiste suffoqua et se laissa couler quand une poigne ferme l'agrippa et l'entraîna au large. Dans le brouillard, à demi inconscient, il sentit des mains qui le tiraient par-dessus le bord d'une embarcation. Une couverture fut jetée sur lui, le noir obscurcit sa vue et il sombra dans ce qui lui sembla être un puits sans fond.

18 VENDÉMAIRE AN 2 (9 OCTOBRE 1793).

Le jour s'était levé sur le fleuve dans un léger brouillard. La Loire n'était troublée que par la grande toue traçant son sillage, poussée par un vent léger qui gonflait sa voile déployée au-dessus des têtes des hommes assis à l'arrière de l'embarcation. Nul ne disait mot. Jean-Baptiste, revenant à lui la veille au soir, avait trouvé Stanislas penché sur lui ; comme il voulait poser des questions, son frère lui avait fait signe de se taire d'un doigt posé sur les lèvres. La toue glissait sans bruit sur la rivière, et Jean-Baptiste comprit qu'ils étaient cachés à bord mais que tout danger d'être repris n'était pas écarté.

Stanislas, allongé près de lui au fond du bateau, lui murmura à l'oreille qu'ils avaient été secourus par le conducteur du chaland, qui n'était autre que François, leur oncle, frère de leur père ! Rentré de voyage rapidement, ayant appris, par des mariniers rencontrés l'arrestation de sa famille, il ne savait que faire pour leur venir en aide. Cette sinistre nuit, amarré en amont de l'estu-



LES HOMMES DE LA LOIRE, MAÎTRES DES VENTS

aire, il avait recueilli deux noyés sans vraiment savoir qui ils étaient ! Puis, après avoir attaché son bateau loin du port, sur la rive droite du fleuve pour y passer la nuit, il avait reconnu avec stupéfaction et une grande joie les deux enfants, bénissant le sort qu'il ait pu les sauver mais consterné du drame qui avait touché la famille.

Il ne pouvait être question, hélas, de retourner en arrière pour faire des recherches...

Ce matin, la gabarre remontait la Loire, s'éloignant du lieu du drame, les enfants cachés sous une toile ; pas de nouvelles, hélas, des parents. Peut-être avaient-ils eu la chance d'avoir été, eux aussi, secourus et recueillis par un marinier. Nombreuses étaient les embarcations de bateliers de Loire, amarrées près du lieu de ces exécutions, là où l'estuaire est le plus large. Le père étant bon nageur avait peut-être pu, du moins l'espéraient-ils, avoir la même chance qu'eux. Mais qu'en était-il de leur mère qui ne savait pas nager ?

